

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18/12/2014 – Convocation du 8 décembre 2014

Compte rendu affiché le 26 décembre 2014

Présidente de séance : Valérie GLATARD

Secrétaire de séance : Marine MATHEY

Présents :

Valérie GLATARD, Marc RODRIGUEZ, Claire LEBAHAR, Youcef BOUREZG, Hélène SORREL-DUNAND, Laurent BUFFARD, Gisèle COIN, Alain GOJON, Guillemette DEBORDE, Michel MATHEY, Jean-Jacques DUPERRAY, Myriam MARMONIER, Gilbert PETITJEAN, Marine MATHEY, Xavier LAURE, Michel HU, Christine PERRIN, Maria DA SILVA PIREZ, Marc GRAZIANA, Nadine DUPLLOT, Alain MARTIN-RABAUD, Bernard SABATIER, Pascal NICOT, Sylviane CARISSIMI, Vincent VIVO, Patrick RACHAS.

Absents représentés

Claire POINT par Claire LEBAHAR, Tameur GUENNAT par Michel HU, Jamila HARZALLAH par Alain MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	26
Votants	29
Exprimés	27

Objet : Convention avec Alfa3A

L'association "Alfa 3A" assure le fonctionnement et l'animation d'un Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal "les p'tits copains du Val de Saône" situé rue Curie à Neuville-sur-Saône.

La convention entre cette association et l'ensemble des communes partenaires étant arrivée à échéance doit être renouvelée. Le projet de convention reprend les missions du Relais, son fonctionnement, les financements et les moyens utilisés.

Suite au retrait du dispositif de la commune de Genay au 1^{er} janvier 2015, le fonctionnement du relais est modifié et la convention est conclue pour une période d'un an, permettant de tester l'efficacité de cette organisation.

Le Conseil Municipal, à la majorité (5 oppositions, 2 abstentions)

- Oui l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **APPROUVE le projet de convention avec l'association Alfa 3A pour le fonctionnement et l'animation d'un Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal "les p'tits copains du Val de Saône",**
- **AUTORISE Madame le Maire à signer la convention avec les communes partenaires et l'association,**
- **DIT que les crédits seront prévus au Budget Primitif.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-sur-Saône, le 18 décembre 2014
Le Maire,
Valérie GLATARD.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 19/12/2014
- Publication ou affichage le 19/12/2014

Valérie GLATARD, Maire.

